

Un outil pour accompagner les élèves dans la préparation de la question de grammaire de l'épreuve orale de l'EAF

Depuis la rentrée 2019, des objets d'étude en grammaire sont inscrits dans les programmes des classes de seconde et de première des voies générale et technologique. Pour mettre en œuvre l'enseignement de la langue et préparer au mieux les élèves aux EAF – sans s'en tenir à la question de grammaire de l'oral, il est essentiel de bien identifier les différentes visées qui s'entrelacent dans ces objets d'étude :

Compétences
langagières

- 1) Étudier la langue permet avant tout d'améliorer la qualité de sa compréhension et de son expression : il s'agit de devenir un lecteur plus avisé, de s'exprimer avec davantage d'aisance en s'adaptant au contexte, de rédiger avec clarté et précision.

Compétences
linguistiques

- 2) Il s'agit aussi, à l'écrit, de savoir mieux se relire et de progresser dans la maîtrise de l'orthographe.
- 3) Il s'agit enfin de réfléchir au fonctionnement du système linguistique et de savoir décrire certaines régularités de ce système.

La question de grammaire, comptant pour deux points sur vingt dans la note de l'épreuve orale de l'EAF, est centrée sur le troisième objectif, et plus précisément encore sur les compétences en matière d'**analyse syntaxique**¹ : savoir *identifier* les constituants de la phrase, *comprendre* la manière dont ils s'articulent entre eux, savoir *décrire* le fonctionnement syntaxique, savoir passer par la manipulation (supprimer, déplacer, remplacer, transformer ou ajouter) pour justifier son analyse et attester ces compétences.

Pour réussir à répondre à la question de grammaire, il faut donc acquérir ou consolider ces compétences linguistiques, *en s'entraînant*, mais cela suppose de savoir mobiliser des **connaissances linguistiques**. Quelles connaissances doivent être obligatoirement assimilées en vue de l'épreuve ?

Pour les identifier, on applique un premier « filtre » qui est celui du cadre des objets d'étude de grammaire, en classe de seconde et de première.

Ensuite, on doit encore restreindre le champ, car certains éléments ne relèvent pas du domaine de la question de grammaire à l'oral, définie comme « l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase ».

Ce livret a donc pour objectif de faire le point sur les connaissances nécessaires pour réussir à répondre à la question de grammaire de l'épreuve orale de l'EAF. Il est conçu comme un fascicule directement utilisable par les élèves. On peut imaginer qu'il leur soit distribué en début de seconde, afin qu'ils prennent l'habitude d'y chercher un élément qui leur fait défaut lors des entraînements d'analyse syntaxique (on pense par exemple à des

¹ note de service n° 2019-042 du 18-4-2019 - NOR MENE1910625N : « La question porte uniquement sur le texte : elle vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase. »

temps de réflexion ritualisés en autonomie, sur le modèle de « la phrase du jour »). Le livret vise aussi à permettre une stabilisation des connaissances, en constituant une trace écrite formalisée de notions qui seront travaillées en classe. L'objectif est qu'ils n'en aient plus besoin en fin de première, grâce à ces consultations fréquentes au service d'une appropriation progressive.

Cet outil est organisé en trois parties : la première constitue un vade-mecum pour l'analyse syntaxique, la seconde est consacrée aux objets d'étude de la classe de seconde et la troisième aux objets d'étude de la classe de première.

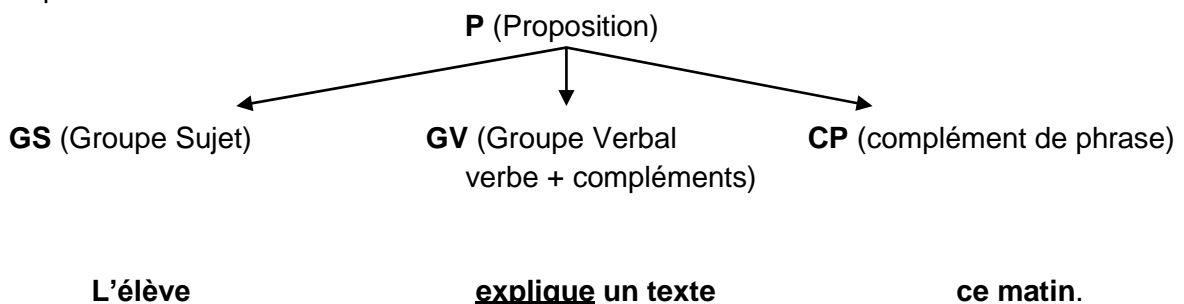
On l'aura compris, un élève ayant acquis les connaissances recueillies ici n'aura pas accompli l'ensemble de ce qui est attendu dans le domaine de l'étude de la langue au lycée. Cet outil est très explicitement lié à la question de grammaire de l'oral de l'EAF, pour la préparation de laquelle il vise à faire gagner du temps sur la présentation des notions – toutes déjà abordées au collège, afin que l'enseignement et l'étayage du professeur en classe puissent être consacrés à des temps de réflexion et d'entraînement.

Première partie : Vade-mecum pour l'analyse syntaxique.

Analyser syntaxiquement une phrase consiste à faire apparaître la structure de la phrase : il faut délimiter les différents **groupes de mots** de la phrase (on dit aussi les « grands constituants ») au moyen de tests, pour ensuite identifier les classes et les fonctions des groupes obligatoires et facultatifs.

1. L'analyse de la phrase : phrases simples et phrases complexes

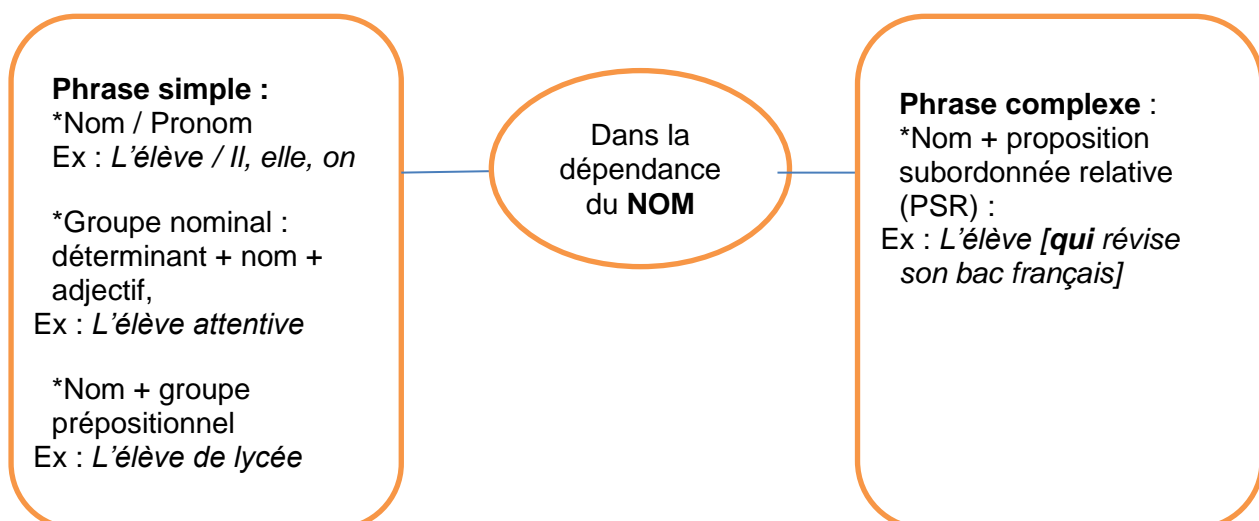
Une phrase simple est toujours constituée de 2 constituants obligatoires : le Groupe Sujet et le Groupe Verbal (GS +GV) ; un constituant facultatif (un complément de phrase CP) peut être présent.



De la phrase simple à la phrase complexe

Les phrases complexes comportent plusieurs verbes conjugués dans le groupe sujet, dans le groupe verbal, ou dans les compléments de phrase. À chaque verbe conjugué correspond une proposition : une unité comparable à une phrase (3 verbes conjugués = 3 propositions).

Chacun des constituants identifiés dans la phrase simple peut aussi être le support d'une proposition subordonnée et constituer ainsi une phrase complexe, comme le montrent les schémas suivants :



Phrase simple :

*Verbe
+ complément d'objet
direct ou indirect,
composé lui-même d'un
nom ou d'un GN

Ex : *explique un texte*
explique à son amie

*Verbe + complément
essentiel du verbe

Ex : *vais à Paris.*

Dans la
dépendance
du **VERBE**

Phrase complexe :

*Verbe + une proposition
subordonnée complétive
introduite par une
conjonction de
subordination
Ex : **explique** [**que** ce texte
est lyrique]

*Verbe + une proposition
subordonnée interrogative
indirecte :
Ex : **se demande** [**en**
quoi ce texte est
lyrique]

Phrase simple :

*Un nom
Ex : *ce matin*

*Un groupe nominal :
nom + adjectif
Ex : *ce matin calme*

*Un groupe nominal :
nom + groupe
prépositionnel
Ex : *ce matin de
printemps*

*Un adverbe
Ex : *aujourd'hui*

*Un groupe prépositionnel
Ex : *depuis ce matin*

Au niveau
de la
PHRASE

Phrase complexe :

*Une proposition
subordonnée
circonstancielle introduite
par une conjonction de
subordination
Ex : [**alors que** le matin
commençait à peine]

2. Comment analyser une phrase complexe ?

Analysons l'exemple suivant : *Le professeur [qui se montre très concentré] / explique [que ce texte est très connu] / , [alors que toute la classe s'installe].*

Présentez l'analyse sous forme de schéma (crochets, flèches, encadrés) :

- encadrez les verbes conjugués (ici en gras) et soulignez le groupe sujet de chaque verbe trouvé ;
- délimitez les propositions avec des crochets, entourez le pronom relatif ou la conjonction de subordination (ici en grisé) ;
- nommez chaque proposition trouvée, et trouvez la phrase minimale en supprimant les propositions subordonnées non essentielles : ici, on peut supprimer la proposition subordonnée relative (PSR) et la proposition circonstancielle (PSCirc) On ne peut pas supprimer la proposition subordonnée complétive (PSC) du verbe « explique » : *le professeur explique ∅*. La phrase minimale est donc : « Le professeur explique que ce texte est très connu ».

	Complément de l'antécédent	Compléments du verbe	Compléments de la phrase
Dans la dépendance du nom <i>La PSR</i>	Le professeur [qui se montre très concentré]		
Dans la dépendance du verbe <i>La PSC</i>		explique [que ce texte est très connu]	
Au niveau de la phrase <i>PS Circonstancielle</i>			[alors que toute la classe s'installe].

3. Les tests du grammairien

On recourt à des tests pour identifier les groupes syntaxiques. Ils consistent en un certain nombre de manipulations (suppression, déplacement, remplacement, encadrement) qui permettent de mettre en évidence les propriétés de ces groupes et ainsi de les identifier.

Les exemples en italiques ne sont pas grammaticaux (= pas acceptables dans la langue française).

	Fonction	Test	Exemple
Le verbe		<p>*Peut voir son sujet remplacé par un pronom</p> <p>*Est doté d'une terminaison qui varie et porte des informations sur la personne et le temps</p> <p>*Est modifié par l'insertion dans la phrase d'un adverbe de temps</p> <p>*Peut être encadré par la négation</p>	<p>L'élève travaille.</p> <p>*Il travaille.</p> <p>*Nous travaillons/L'élève travaillait.</p> <p>*Hier, l'élève travaillait <i>ou</i> Hier, l'élève a travaillé.</p> <p>*L'élève ne travaille pas.</p>
Dans la dépendance du verbe	Sujet de la phrase	<p>*Peut être encadré par « c'est...qui »</p> <p>*Peut être remplacé par un pronom personnel sujet</p> <p>*Non supprimable</p>	<p>L'élève travaille</p> <p>*C'est l'élève qui travaille</p> <p>*Il travaille.</p> <p><i>*travaille</i></p>
	Complément d'objet direct et indirect, et complément essentiel	<p>*Peut être encadré par « c'est...que »</p> <p>*Ne peut pas être déplacé ni supprimé</p>	<p>L'élève révise le texte.</p> <p>*C'est le texte que l'élève révise.</p> <p><i>*Le texte l'élève révise.</i></p>
Dans la dépendance du nom	Complément du nom (ou complément de l'antécédent) : la proposition subordonnée relative	<p>*Peut être supprimé</p> <p>*Peut souvent être remplacé par un adjectif</p>	<p>L'élève [qui est très studieux] révise le texte.</p> <p>*L'élève révise le texte.</p> <p>*L'élève <u>studieux</u> révise le texte.</p>
Au niveau de la phrase	Complément de phrase : la proposition subordonnée circonstancielle	<p>*Peut être supprimé</p> <p>*Peut être déplacé sauf certaines propositions circonstancielles</p>	<p>Alors que la classe s'installe, l'élève studieux révise.</p> <p>*L'élève studieux révise.</p> <p>*L'élève studieux révise, alors que la classe s'installe.</p>

Deuxième partie : les objets d'étude de la classe de seconde

❖ **Le verbe : valeurs temporelles, aspectuelles, modales ; concordance des temps**

Cet objet d'étude sera traité en classe mais ne recouvre que peu d'enjeux syntaxiques susceptibles de faire l'objet d'une question de grammaire à l'oral. En effet, en ce qui concerne les valeurs temporelles, aspectuelles et modales, leur étude n'est pas liée à l'analyse syntaxique, mais plutôt à l'analyse stylistique et littéraire.

En revanche, s'intéresser à la concordance des temps revient notamment à identifier les constituants d'une phrase complexe : à l'intérieur d'une phrase complexe, les temps de la proposition subordonnée dépendent du tiroir verbal mobilisé dans la proposition principale.

Ex : *Elle a dit qu'elle serait présente.* → pour justifier l'usage du conditionnel ici, il s'agit bien d'identifier la proposition subordonnée complétive [qu'elle serait présente], et de signaler le lien entre le temps du verbe principal (passé composé) et celui du verbe de la subordonnée (le conditionnel, qui marque un futur dans le passé).

❖ **Les accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe**

Cet objet d'étude concerne surtout les compétences de correction orthographique. Toutefois, la réalisation correcte des accords suppose une bonne connaissance du fonctionnement syntaxique de la phrase et des relations de dépendance des mots et groupes de mots entre eux. Pouvoir traiter une question portant sur la justification d'un accord ou d'une chaîne d'accords, par exemple, suppose de savoir identifier les constituants de la phrase (Cf première partie p. 1 à 4).

❖ **Les relations au sein de la phrase complexe**

On peut relier les propositions dans une phrase complexe de 3 manières : par juxtaposition, par coordination ou subordination.

➤ La juxtaposition : deux propositions sont juxtaposées quand elles sont placées l'une à côté de l'autre sans mot de liaison entre elles. Elles sont généralement séparées par un signe de ponctuation faible (virgule, point-virgule, deux points). Les propositions juxtaposées sont indépendantes les unes des autres, il n'y a pas de hiérarchie entre elles sur le plan syntaxique (même s'il peut y avoir une relation logique sous-entendue).
Exemple : *Versez la farine, ajoutez le sucre.*

➤ La coordination : deux propositions sont coordonnées quand elles sont placées l'une à côté de l'autre avec un mot de liaison entre elles : une conjonction de coordination (mais, ou, et, or, ni, car) ou un adverbe de liaison comme "donc". Les propositions coordonnées sont indépendantes les unes des autres, il n'y a pas de hiérarchie entre elles sur le plan syntaxique.

Exemple : *Versez la farine et ajoutez le sucre.*

- La subordination : il y a un lien de subordination quand une proposition dépend d'une autre proposition. L'une de ces propositions est la proposition principale, l'autre ou les autres sont la ou les propositions subordonnées. Les propositions subordonnées sont (la plupart du temps) reliées à la proposition principale par un mot subordonnant.

Exemples : *Versez la farine dans laquelle vous ajouterez le sucre.*

Après que vous aurez versé la farine, vous ajouterez le sucre.

❖ La syntaxe des propositions subordonnées relatives (PSR)

Les PSR sont des constituants qui se situent « dans la dépendance du nom », cf schéma page 1 et tableau page 3.

- La proposition subordonnée relative complète la plupart du temps un nom ou un pronom de la proposition principale.
- Elle débute par un pronom relatif qui reprend le nom ou le pronom de la proposition principale qu'elle complète. On appelle ce nom ou ce pronom l'antécédent. Il existe parfois des subordonnées relatives sans antécédent exprimé.

Exemple : [**Qui dort**], *dîne*. (Sous-entendu, **celui** qui dort)

- Le plus souvent, la proposition subordonnée relative peut être supprimée et parfois, elle peut être remplacée par un adjectif (proposition relative adjectivée).

Exemples :

*Le hibou est un animal [**qui vit la nuit**].*

Test de suppression : *Le hibou est un animal.*

Test de remplacement : *Le hibou est un animal nocturne.*

- Pour identifier la fonction du pronom relatif dans la proposition relative, on peut transformer la phrase complexe en deux phrases simples :

Exemple : *Ils ont marché dans la forêt [**qui est au bout du chemin**].* → *Ils ont marché dans la forêt. La forêt est au bout du chemin.* En transformant la phrase complexe en deux phrases simples, on comprend que le pronom relatif "qui" remplace l'antécédent "forêt" et qu'il est sujet de la proposition subordonnée relative.

- Il est essentiel de savoir que le pronom relatif assure une fonction dans la proposition relative, et que sa forme varie selon sa fonction. C'est avec une transformation que l'on peut observer cette fonction comme dans les exemples qui suivent. Ils reprennent les pronoms relatifs les plus usuels.

Pronom relatif	Fonction du pronom du pronom relatif dans la relative	Exemples
Qui	Sujet	1. La rivière [qui coule dans la forêt] se jette dans le fleuve. → La rivière coule dans la forêt. (Dans la PSR, « qui » remplace « la rivière », en fonction de sujet).
Que	C.O.D	2. La rivière [que je regarde] coule au milieu de la forêt. → Je regarde la rivière. (Dans la PSR, « que » remplace « la rivière », COD du verbe).
Dont	Groupe prépositionnel commençant par <i>de</i> , ayant la fonction de C.O.I (êtres humains et choses) Groupe prépositionnel commençant par <i>de</i> , ayant la fonction de complément du nom (êtres humains et choses).	3a. La rivière [dont je vous ai parlé] est splendide. → Je vous ai parlé de la rivière. (Dans la PSR, « dont » remplace « de la rivière », COI). 3b. La rivière [dont j'admire la couleur] coule dans la forêt. → J'admire la couleur de la rivière. (Dans la PSR, « dont » remplace « de la rivière », complément du nom)

La liste des pronoms relatifs est bien plus longue (qui, que, quoi, dont, où, lequel, laquelle, auquel, à laquelle, duquel, de laquelle...) et les fonctions très variées. L'essentiel, pour la question de grammaire, est de comprendre le fonctionnement global de la phrase.

❖ Le lexique

Cet objet d'étude sera traité en classe mais ne pourra pas faire l'objet d'une question de grammaire à l'oral. Certes, le sens des mots est aussi lié à leur fonctionnement syntaxique mais c'est surtout à l'occasion de l'analyse des textes ou dans les travaux d'expression orale ou écrite qu'on portera une attention toute particulière au sens et au choix des mots pour devenir un lecteur plus avisé, pour s'exprimer avec davantage d'aisance en s'adaptant au contexte, pour rédiger avec clarté et précision.

Troisième partie : les objets d'étude de la classe de première

❖ Les propositions subordonnées conjonctives, utilisées en fonction de compléments circonstanciels (PSC CC)

Les PSC CC sont des constituants qui se situent « au niveau de la phrase », cf. schéma page 2 et tableau page 3.

- Ces propositions sont introduites par des conjonctions de subordination ou des locutions conjonctives qui n'ont pas de fonction dans la proposition subordonnée.
- La plupart de ces propositions complètent la phrase : on peut alors les déplacer et les supprimer.

Exemple : *[Quand tu iras à la plage], tu emporteras ton maillot de bain.* → Tu emporteras ton maillot de bain *[quand tu iras à la plage].* → Tu emporteras ton maillot de bain. *[Quand tu iras à la plage]* est une proposition subordonnée conjonctive complément circonstanciel de temps. On peut la déplacer et la supprimer.

- Dans certains cas, ces propositions ne sont pas mobiles car elles sont dépendantes de la proposition principale (ou d'un élément de celle-ci), et inversement : on ne peut alors supprimer l'une sans supprimer l'autre.

Exemple : *Je suis si fatiguée [que j'ai décidé de partir en vacances].* [Que j'ai décidé de partir en vacances] est une proposition subordonnée conjonctive, complément circonstanciel de conséquence. Cette proposition est dépendante de l'adverbe « si », contenu dans la proposition principale. Cette proposition subordonnée ne peut pas être déplacée. Elle ne peut pas être supprimée sans supprimer également l'adverbe contenu dans la proposition principale.

- Les propositions subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels apportent, entre autres, des informations sur la cause, la conséquence, le but, la condition, la concession.

Propositions subordonnées conjonctives utilisées en complément de phrases à valeur circonstancielle	Exemples des conjonctions de subordination	Exemples de phrases
Temps	Lorsque, quand, après que	[Lorsque tu rentreras de l'école], tu feras tes devoirs.
Cause	Parce que, comme, puisque	Nous préparons un gâteau [parce que nous avons faim].
Conséquence	Si...que, si bien...que, de sorte...que	Le temps est si beau [que je vais faire une promenade].
But	Pour que, afin que	Le professeur explique la leçon [afin que tous les élèves réussissent l'examen].
Condition	Si, pourvu que	[Si tu apprends cette leçon], tu réussiras l'examen.
Concession	Bien que, quoique	Nous allons manger ce gâteau [bien que nous n'ayons plus très faim].

❖ L'interrogation : syntaxe, sémantique et pragmatique

Seul un aspect de cet objet d'étude pourra faire l'objet d'une question de grammaire : la syntaxe de l'interrogation.

➤ L'interrogation directe

L'interrogation directe est la formulation d'une question à un ou à plusieurs interlocuteurs, ou à soi-même.

Comment vas-tu ?

Comment faire ?

Comment l'auteur associe-t-il le registre comique au ton polémique ?

a) Sans mot interrogatif

L'interrogation directe peut s'exprimer simplement par une intonation de la voix, à l'oral (qui se manifeste, à l'écrit, par un point d'interrogation). Exemple : - *Tu vas bien ?* (↗) / *Où vas-*

tu ? (↘) => L'accent se place sur le mot interrogatif quand il y en a un.

A l'écrit, elle peut être indiquée simplement par une inversion du sujet et du verbe et un point d'interrogation. Exemple : *Arrivons-nous ?*

b) L'interrogation directe peut également être introduite par :

- Un adverbe interrogatif (où, quand, comment, pourquoi) : *Pourquoi les pétales des tulipes se referment-ils la nuit ?*
- La locution interrogative "est-ce que ?" : *Est-ce que les pétales des tulipes se referment la nuit ?*
- Un adverbe, un pronom ou un déterminant interrogatif + la locution interrogative "est-ce que" : *Pourquoi est-ce que les pétales des tulipes se referment la nuit ?*
- Un pronom interrogatif (qui ? que ? lequel ? laquelle ?) : *Qui vient dîner ce soir ?*
- Un déterminant interrogatif (quel ? quelle ?) : *Quel arbre possède des feuilles dentelées ?*

➤ **L'interrogation indirecte** (c'est un constituant qui se situe « autour du verbe », cf. tableau des pages 1 et 2)

L'interrogation indirecte prend la forme d'une proposition subordonnée reliée à une proposition principale dont le verbe introducteur implique souvent un questionnement. En tant que subordonnée, l'interrogative indirecte perd à l'oral l'inflexion de la voix et à l'écrit son point d'interrogation. Les mots reprennent leur ordre syntaxique habituel. Elle fait l'objet d'une adaptation du sujet et du verbe (temps, mode, accord).

La proposition subordonnée interrogative indirecte appartient à la catégorie des propositions subordonnées complétives puisque l'interrogative indirecte est toujours COD du verbe principal. Les termes qui introduisent la subordonnée interrogative indirecte sont soit la conjonction "si" (pour l'interrogation totale), soit des adverbes interrogatifs, des déterminants interrogatifs, des pronoms ou locutions pronominales (ce que, ce qui).

Nous nous demandons [si les pétales des tulipes se referment la nuit].

Nous nous demanderons [comment l'auteur associe le registre comique au ton polémique].

La proposition subordonnée interrogative indirecte n'est ni supprimable, ni déplaçable. On peut la remplacer par le pronom « le ». Elle se distingue en cela de la proposition subordonnée conjonctive utilisée en complément de phrase à valeur circonstancielle de condition.

Je me demande [si tu viendras demain]. [Si tu viendras demain] ne peut pas être supprimé ni déplacé. → Je me le demande. [Si tu viendras demain] est donc une proposition subordonnée interrogative indirecte.

[Si tu viens demain], nous nous promènerons en forêt. [Si tu viens demain] peut être déplacé ou supprimé. → Nous nous promènerons en forêt. / Nous nous promènerons en forêt si tu viens demain. [Si tu viens demain] est donc une proposition subordonnée conjonctive utilisée en complément de phrase à valeur circonstancielle de condition.

➤ **L'interrogation totale ou partielle**

L'interrogation est totale lorsque la question porte sur l'ensemble de la phrase. On peut y répondre par oui ou par non. Exemple : *Est-ce qu'il fait beau aujourd'hui ?*

L'interrogation est partielle lorsque la question ne porte que sur une partie de la phrase. On ne peut y répondre par oui ou par non. Exemple : *Quand ramasse-t-on les mirabelles ?*

Remarque : On retrouve des interrogations totales et des interrogations partielles aussi bien dans les questions directes que dans les questions indirectes.

❖ L'expression de la négation

Seul un aspect de cet objet d'étude pourra faire l'objet d'une question de grammaire : le fonctionnement syntaxique de la négation.

La négation inverse la valeur de vérité d'un propos ou exprime un refus.

- En général, la négation est composée de deux éléments (comme "ne" et "pas"), qui sont corrélés. Toutefois, à l'oral, le "ne" est souvent absent (*Tu veux pas venir te promener avec moi ?*). À l'écrit, il est parfois utilisé seul (*Je n'ose te l'avouer*). Parfois, "ne" n'a pas de valeur négative : il exprime seulement un niveau de langue recherché ou une tournure ancienne. On dit qu'il est explétif (*Cette promenade est plus agréable que je ne l'aurais pensé*).
- Parfois, la négation peut être exceptive (ce n'est pas alors une véritable négation). Elle s'exprime avec "ne" et "que", et exprime ainsi une exception (*Je ne veux que ton bien*).
- Dans une phrase, la négation peut apparaître à travers l'utilisation :
 - d'un pronom négatif (personne, rien) : *Personne n'aime les plats brûlés*.
 - d'un déterminant (aucun) : *Je n'ai aperçu aucun sanglier dans la forêt*.
 - de marqueurs de négation, souvent appelés "adverbes de négation" (ne, pas, non) : *Nous ne voulons pas poursuivre la promenade*.

« Non », comme d'ailleurs « oui » et « si », peuvent être des mots-phrases. Dans ce cas, en réponse à une question, ils la reprennent en intégralité.

« Ni » indique que deux constituants négatifs de même catégorie sont coordonnés dans la phrase (*Cette année, je n'irai ni à la mer, ni à la campagne*).

- Quand deux négations sont cumulées, elles s'annulent et la phrase prend un sens positif (*Je ne dis jamais non à une part de gâteau*).
- Certaines phrases peuvent être à la fois négatives et interrogatives. Elles attendent alors une réponse positive. Exemple : *Ne viens-tu pas avec nous ?*

❖ Le lexique

Cet objet d'étude sera traité en classe mais ne pourra pas faire l'objet d'une question de grammaire à l'oral. Certes, le sens des mots est aussi lié à leur fonctionnement syntaxique mais c'est surtout à l'occasion de l'analyse des textes ou dans les travaux d'expression orale ou écrite qu'on portera une attention toute particulière au sens et au choix des mots pour devenir un lecteur plus avisé, pour s'exprimer avec davantage d'aisance en s'adaptant au contexte, pour rédiger avec clarté et précision.